



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Décret n°2023- 833 Abrogeant les dispositions du décret n°2021-309 du 17 mars 2021 et portant nomination des Délégués Centraux et des Délégués Régionaux du Contrôle Financier.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

-Vu la Constitution ;
-Vu la Loi n°2003-011 du 03 septembre 2003 portant Statut Général des Fonctionnaires ;
-Vu la Loi n°2016-009 du 22 août 2016 relative au Contrôle Financier ;
-Vu l'Ordonnance n°92-005-HAE du 7 juillet 1992 portant Statut Spécial du corps des Inspecteurs d'État, ensemble des textes qui l'ont modifiée et/ou complétée ;
-Vu l'Ordonnance n°93-027 du 13 mai 1993 relative à la réglementation sur les Hauts Emplois de l'État ;
-Vu le décret n°76-132 du 31 mars 1976 modifié par les décrets n°93-842 du 16 novembre 1993 et n°2003-961 du 16 septembre 2003 portant réglementation des Hauts Emplois de l'État ;
-Vu le décret n°91-615 du 20 décembre 1991 fixant les principes généraux d'organisation des départements ministériels et des Hauts Emplois de l'État ;
-Vu le décret n°2019-093 du 13 février 2019, modifié et complété par les décrets n°2021-699 du 07 juillet 2021 et n°2023-085 du 01 février 2023, fixant les attributions du Ministre de l'Économie et des Finances ainsi que l'organisation générale de son Ministère ;
-Vu décret n°2019-1407 du 19 juillet 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
-Vu le décret n°2021-822 du 15 août 2021 modifié et complété par les décrets n°2022-400 du 16 mars 2022 et n°2022-1468 du 18 octobre 2022 et n°2023-165 du 20 février 2023 portant nomination des Membres du Gouvernement ; Sur proposition du Ministre de l'Économie et des Finances,
En Conseil des Ministres,

DECRETE :

Article premier : Sont et demeurent abrogées les dispositions du décret n°2021-309 du 17 mars 2021 portant nomination des Délégués Centraux et des Délégués Régionaux du Contrôle Financier.

Article 2 : En application des dispositions de l'article 16 alinéa 2 de la loi n°2016-009 du 22 août 2016 ci-dessus visée, sont nommés aux postes de Délégué Central du Contrôle Financier auprès :

- de la Présidence de la République
Monsieur ANDRIANAHO Njaka Lalaina, IM 318 941, Inspecteur d'État
- du Ministère de l'Économie et des Finances
- du Ministère des Affaires Étrangères
Monsieur TSARAFARA Christian Yvon, IM 327 341, Inspecteur d'État
- du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers
- du Ministère des Travaux Publics
- du Ministère de l'Artisanat et des Métiers
Madame RABEMANANTSOA Voahangy Mireille, IM 309 448, Inspecteur d'État en Chef
- du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques
- du Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures
- du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Monsieur ANDRIAMIHAJA Patrick Marie, IM 249 928, Inspecteur Général d'État
- du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- du Ministère de la Jeunesse et des Sports
Monsieur ANDRIAMANJAKARIVELO Tino Angelo, IM 333 094, Inspecteur d'État
- du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
- du Ministère de la Sécurité Publique
- du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
Monsieur RASOLOFONIAINA Haga Tsalonina, IM 268 288, Inspecteur d'État
- du Ministère du Développement Numérique, de la Transformation Digitale, des Postes et des Télécommunications
- du Ministère des Transports et de la Météorologie
- du Ministère du Tourisme
Monsieur RANANONKANANTSOA Victorin Elysée, IM 256 488, Inspecteur d'État en Chef

- du Ministère de la Justice
- du Secrétariat d'État en charge des Nouvelles Villes et de l'Habitat auprès de la Présidence de la République
- du Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue
Monsieur RAMAHATRATRA Marinjara, IM 327 328, Inspecteur d'État
- du Ministère de la Santé Publique
- du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage
Monsieur RAMANGASON Iharantsoa Zoëla, IM 278 582, Inspecteur d'État en Chef
- du Sénat
- de l'Assemblée Nationale
- de la Commission Électorale Nationale Indépendante
Monsieur RASAMOELINA Maminiana Andrianaly, IM 285 645, Inspecteur d'État en Chef
- de la Haute Cour Constitutionnelle
Monsieur RAKOTOARISON Jacques Rolland, IM 249 918, Inspecteur Général d'État
- du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales
- du Ministère de la Communication et de la Culture
Monsieur RABEFAGNINA Blaise, IM 306 206, Inspecteur d'État
- de la Haute Cour de Justice
- de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme
Monsieur RABEARINOSY Gilles, IM 283 601, Inspecteur Général d'État
- du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- du Conseil de la Réconciliation Nationale
- du Ministère de l'Éducation Nationale
Monsieur RANOSY Johnny James, IM 294 783, Inspecteur d'État
- du Secrétariat d'État auprès du Ministère de la Défense Nationale chargé de la Gendarmerie
- du Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation
Monsieur RAKOTOMAHEFA Rivolalaina Patrick, IM 353 640, Inspecteur d'État en Chef

Article 3 : En application des mêmes dispositions de l'article 16 alinéa 2 de la Loi 2016-009 du 22 août 2016 ci-dessus visée, sont nommés aux postes de Délégué Régional du Contrôle Financier auprès de la Région :

- Alaotra Mangoro :
Madame TOLIZARA Rasoanirina, IM 288 382, Concepteur de Classe Principale
- Amoron'Imania :
Madame RAHETLAH Oliva, IM 351 254, Concepteur de 1ère Classe
- Analamanga :
Monsieur RAKOTOARISOA Rivomaminiana Odilon, IM 242 721, Contrôleur d'État de Classe Exceptionnelle
- Analanjirofo :
Monsieur ANDRIANIRINA Patrice, IM 318 934, Magistrat de 1er Grade
- Androy :
Monsieur RANOMENJANAHARY Fernand Olivier, IM 322 983, Concepteur de Classe Principale
- Anosy :
Monsieur RANAIVOJAONA Solo, IM 261 177, Administrateur des Services Financiers de Classe Principale
- Atsimo Andrefana :
Monsieur TATA Fulgence, IM 245 030, Contrôleur d'État de Classe Exceptionnelle
- Atsimo Atsinanana :
Monsieur RASOLONJATOVO Gilbert, IM 268 183, Contrôleur d'État de Classe Exceptionnelle
- Atsinanana :
Monsieur RALAIMIDONA Rijanirina Herman, IM 279 255, Inspecteur d'État
- Betsiboka :
Monsieur RAKOTOARISOA Mamiharison, IM 258 603, Réalisateur Adjoint de Classe Principale
- Boeny :
Monsieur RASOLO Bahia Guy de Princy, IM 348 637, Concepteur de 2ème Classe
- Bongolava :
Monsieur RAKOTONIAINA Solofo Haja, IM 293 918, Concepteur de 2ème Classe

- Diana :
Monsieur RAKOTOSALAMA Ducaud Juldas, IM 337 970, Concepteur de 2ème Classe
- Fitovinany :
Monsieur RAVELOJAONA Mamy Lalaina Hans Fitzgerald, IM 293 052, Concepteur de Classe Principale
- Haute Matsiatra :
Monsieur RAKOTOMALALA Miharisoa Lanto, IM 251 172, Contrôleur d'État de Classe Exceptionnelle
- Ihorombe :
Monsieur ANDRIANTAHINA Stephanson, IM 323 145, Concepteur de Classe Principale
- Itasy :
Madame RASOAMANANJARA Zoely Harialala, IM 283 702, Planificateur Principal de 1ère Classe
- Melaky :
Monsieur RAMANANJARA Ndriatsarafara, IM 323 343, Concepteur de 1ère Classe
- Menabe :
Madame RAKOTONDRAZAKA Nivo Lalaina, IM 293 054, Concepteur de 1ère Classe
- Sava :
Madame RAKOTONDRAZAKA Mampionona Zoliniaina, IM 374 861, Concepteur de 2ème Classe
- Sofia :
Monsieur NTSAY Jean Jacques, IM 322 984, Concepteur de 1ère Classe
- Vakinankaratra :
Monsieur RASOAMANANJATO Jean de Dieu, IM 293 053, Réalisateur de Classe Principale
- Vatovavy :
Monsieur ANDRIANJAFITSIALANISOA Gaston Vaillant, IM 246 645, Contrôleur d'État de Classe Exceptionnelle

Article 4 : Les attributions du Contrôle Financier auprès des Institutions, des Départements Ministériels et des organismes publics non mentionnées aux articles 2 et 3 ci-dessus ainsi que celles auprès des établissements publics sont exercées par le **Directeur Général du Contrôle Financier** qui peut en déléguer le pouvoir en cas de nécessité.

Article 5 : En sus des abrogations portées à l'article premier ci-dessus, toutes autres dispositions antérieures contraires à celles du présent décret sont et demeurent également abrogées.

Article 6 : En raison de l'urgence et conformément aux dispositions des articles 4 et 6 alinéa 2 de l'Ordonnance n°62-041 du 19 septembre 1962 relative aux dispositions générales de droit interne et de droit international privé, le présent décret entre immédiatement en vigueur dès qu'il aura reçu une publication par émission radiodiffusée et/ou télévisée ou affichage, indépendamment de son insertion au Journal Officiel de la République.

Article 7 : Le Ministre de l'Économie et des Finances, le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales et le Ministre de la Communication et de la Culture sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel de la République.

Fait à Antananarivo, le 19 juillet 2023

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Andry RAJOELINA

Par LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
NTSAY Christian

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
RIVOTIANA Richard Jean Bosco

RABARINIRINARISON Rindra Hasimbelo

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
Laladiana ANDRIATONGARIVO RAKOTONDRAZAFY

« POUR AMPLIATION CONFORME »

Antananarivo, le

21 JUL. 2023

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT



RAKOTOARISOA Miadantsata Indriamanga